Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MECP

Environnement scientifique et technologique - U. 3

Session 2015 • Code sujet : **MEE3EST** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Reprise d'un institut et évolution des locaux et de l'offre commerciale (6 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmecp.fr/assets/annales/bts-mecp/E3 - Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques/2015/BTS MECP - E3 - Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

1. Reprise d’un institut et évolution des locaux et de l’offre commerciale

Le candidat reprend un institut en Île-de-France visant une clientèle jeune, après la fermeture réglementaire de sa cabine UVA. Il doit réorganiser les locaux, créer deux soins visage avec appareils et produits adaptés, puis proposer des pratiques d’accueil et de fidélisation face à l’arrivée d’un concurrent.

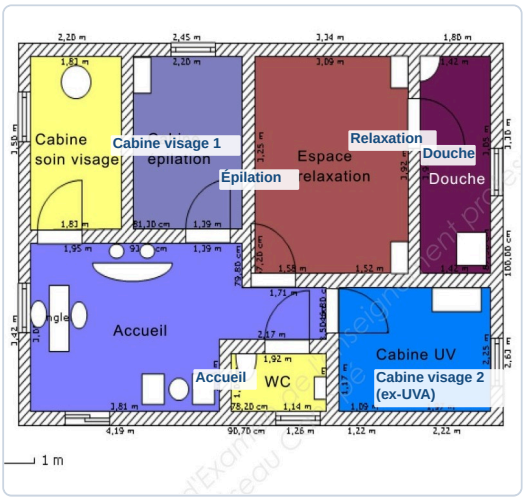
Question 1. Après analyse de l’agencement des locaux, proposer une organisation rationnelle de l’espace de l’institut.

Réaffecter l’ancienne cabine UVA à un second espace de soins visage, tout en conservant l’épilation et les fonctions d’accueil et de détente. Cette organisation répond au développement des soins avec appareils sans modifier les espaces annexes.

Espace	Usage proposé	Surface
Accueil	Réception, conseil et attente	14,05 m²
Cabine visage existante	Soins visage	5,71 m²
Ancienne cabine UVA	Seconde cabine visage	6,89 m²
Cabine d’épilation	Épilation	6,88 m²
Espace relaxation, douche, WC	Fonctions conservées	12,14 ; 5,58 ; 2,01 m²

Les cabines restent accessibles depuis l’accueil, tandis que l’espace relaxation, la douche et les sanitaires gardent leurs fonctions.

Réorganisation proposée des locaux



✓ RÉPONSE À RETENIR

Transformer la cabine UVA de 6,89 m² en seconde cabine visage et conserver les autres espaces dans leurs fonctions actuelles.

Question 2. Rédiger une fiche argumentaire destinée au personnel pour justifier scientifiquement auprès de la clientèle la suppression de la cabine UVA. Préciser la grandeur physique caractérisant les UV, exposer leurs méfaits biologiques sur la peau et indiquer les types de composés chimiques intermédiaires formés sous leur action.

Fiche argumentaire : pourquoi supprimer l'exposition UVA artificielle ?

- Les UV sont caractérisés par leur longueur d'onde, exprimée en nanomètres : UVA, 315 à 400 nm ; UVB, 280 à 315 nm. Les UVA pénètrent plus profondément dans la peau, tandis que les UVB atteignent surtout l'épiderme.
- Ils favorisent érythèmes, vieillissement prématuré, taches pigmentaires, altérations de l'ADN, mutations et cancers cutanés.
- Les réactions photochimiques génèrent des espèces réactives de l'oxygène, notamment des radicaux libres et des peroxydes. Les UV peuvent aussi former des dimères de pyrimidines dans l'ADN.

Supprimer la cabine évite une exposition artificielle présentant des risques pour la santé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les UV provoquent des lésions cutanées et de l'ADN, et génèrent des radicaux libres et des peroxydes : la cabine UVA est supprimée.

Achat des appareils

Question 3.1. Dans la limite d'un budget de 600 euros HT, hors consommation de produits, sélectionner les appareils adaptés aux objectifs des soins visage. Justifier les choix au regard du budget, des coûts énergétiques et des atouts physiques et/ou chimiques liés à leur fonctionnement.

Retenir le générateur galvanique à 284 € HT et l'appareil à ultrasons à 309 € HT : l'achat totalise 593 € HT, sous le budget. Le galvanique permet la désincrustation par saponification en milieu basique et l'ionophorèse des actifs. Les ultrasons favorisent la sonophorèse. Le gel de couplage améliore la transmission des ultrasons entre la sonde et la peau : l'impédance du gel est proche de celle de la peau.

Appareil	Puissance	Énergie en 15 min	Coût électrique TTC
Galvanique	15 W	0,00375 kWh	0,000525 €
Ultrasons	25 W	0,00625 kWh	0,000875 €

À 0,14 €/kWh, la dépense électrique par séance est très faible.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Générateur galvanique : 284 € HT. Ultrasons : 309 € HT. Total : 593 € HT, soit 7 € sous le budget.

Sélection des produits

Question 3.2. Sélectionner les produits associés aux appareils retenus et justifier les choix en fonction des objectifs des soins et des caractéristiques des produits proposés.

Pour le soin pureté, associer le générateur galvanique à la **solution de désincrustation**, à utiliser en polarité négative. Elle saponifie les corps gras cutanés et facilite l'extraction des comédons. La **lotion désincrustante** prépare la peau au soin ultrasonore et favorise la pénétration des actifs.

Pour la prévention du vieillissement, choisir le **gel ionisable chargé négativement** avec le galvanique en polarité positive : ses ions actifs sont destinés à l'ionophorèse. Pour les ultrasons, employer le **gel Pépite de jeunesse**, formulé pour cet appareil et destiné à lisser rides et ridules. Le gel ultra-son métabolic est une alternative axée sur l'hydratation et la revitalisation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pureté : solution de désincrustation et lotion désincrustante. Anti-âge : gel ionisable négatif et gel ultra-son Pépite de jeunesse.

Question 4. Concevoir les protocoles des deux soins visage : « pureté de la peau » et « prévention du vieillissement ».

Soin « pureté de la peau »

1. Nettoyer avec E, puis exfolier avec K.
2. Appliquer la solution de désincrustation et réaliser le galvanique en polarité négative. Extraire délicatement les comédons.
3. Poser le masque H, retirer, puis tonifier avec I et terminer par Pépite de pureté.

Soin « prévention du vieillissement »

1. Nettoyer avec E, exfolier avec M et tonifier avec G.
2. Appliquer le gel ionisable et réaliser l'ionophorèse en polarité positive. Appliquer ensuite le gel Pépite de jeunesse et effectuer les ultrasons, avec le gel maintenu entre la sonde et la peau.
3. Poser le masque J, retirer, puis appliquer la crème O.

Vérifier les contre-indications et adapter les manœuvres à la sensibilité de la peau.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pureté : désincrustation galvanique négative, extraction, masque purifiant et finition. Anti-âge : ionophorèse positive, ultrasons avec gel jeunesse, masque et crème.

Question 5. Rédiger deux documents destinés au personnel et aux stagiaires présentant les points de vigilance pertinents pour l'accueil de la clientèle et sa fidélisation.

Document 1 : vigilance à l'accueil

- Accueillir avec courtoisie, disponibilité et discrétion ; limiter l’attente et respecter l’intimité.
- Écouter la cliente et identifier ses besoins, attentes et éventuelles contre-indications.
- Présenter clairement les soins et produits, avec des informations fiables et sans pression commerciale.
- Veiller au confort : propreté, température agréable et musique modérée.

Document 2 : vigilance pour fidéliser

- Personnaliser les conseils et assurer le suivi des préférences et des résultats.
- Proposer des rendez-vous et des services utiles, ainsi qu’un programme de fidélité simple et attractif.
- Former et impliquer l’équipe, recueillir les avis et corriger les irritants.

Le contact humain et les conseils sont essentiels : selon le document 6, 72 % des Français préfèrent le commerce physique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un accueil humain, personnalisé et compétent, sans attente ni pression, associé à un suivi et à des services utiles, favorise la fidélisation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BTS Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie, U. 3, session 2015, porte le code MEE3EST et dure quatre heures, coefficient 4. À partir de la reprise d'un institut, elle évalue l'organisation des locaux, les connaissances scientifiques sur les UV, le choix d'appareils et de produits, la conception de deux soins visage et les pratiques d'accueil et de fidélisation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le coefficient de transmission ultrasonore est $\alpha = 4Z_1Z_2/(Z_1 + Z_2)^2$; une transmission élevée favorise la pénétration de l'onde dans le milieu.
- Les ultrasons peuvent exercer un effet thermique circulatoire, un effet fibrolytique et un effet de sonophorèse favorisant la pénétration des actifs.
- En milieu basique, la saponification d'un triglycéride produit du glycérol et des carboxylates de sodium, qui constituent des savons.
- Les indications du sujet associent le gel ionisable chargé négativement à une utilisation en polarité positive et la solution de désincrustation à une polarité négative.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que le prix total d'achat des appareils respecte le budget de 600 euros HT et distinguer ce coût des dépenses énergétiques.
- Relier chaque appareil à l'objectif du soin et justifier son fonctionnement à partir des documents de physique et de chimie.
- Respecter les polarités et les conseils d'utilisation indiqués pour les produits associés au courant galvanique.
- Adapter les protocoles aux besoins cutanés et proposer des pratiques d'accueil et de fidélisation centrées sur la clientèle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer les appareils au regard du budget et de la consommation électrique ?

Vérifiez d'abord que le prix total d'achat ne dépasse pas le budget HT. Pour estimer l'énergie consommée, convertissez la puissance en kilowatts, multipliez par la durée d'utilisation en heures, puis par le prix du kilowattheure.

Q : Pourquoi utilise-t-on un gel avec un appareil à ultrasons ?

Le gel assure le contact entre la sonde et la peau et évite une interface d'air qui transmet mal les ultrasons. Les impédances acoustiques du gel et de la peau étant proches, la transmission de l'onde est favorisée.

Q : Le sujet donne-t-il un barème par question ou une durée par partie ?

Le sujet indique une durée totale de quatre heures et un coefficient de 4, mais ne précise ni répartition des points ni durée par question. Gérez votre temps selon la longueur des tâches et gardez un moment pour relire vos réponses.

Q : Quels critères faut-il faire apparaître dans les protocoles de soins ?

Présentez des étapes cohérentes avec la problématique cutanée, les appareils et les produits retenus. Respectez les indications d'emploi et les polarités données, puis précisez les gestes et précautions utiles à la réalisation du soin.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmecp.fr/assets/annales/bts-mecp/E3 - Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques/2015/BTS MECP - E3 - Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques - Session 2015 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Métiers de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.